
*Préavis **12-2024** relatif à une demande de crédit de **CHF 15'000.00** destiné à compléter le préavis 06-2024 suite aux exigences imprévues de la mise à l'enquête du projet d'agrandissement du « Centre des jeunes-Ados Centre AISGE » à Genolier.*

Membres du CoDir responsables :

M. Gérald GIRARDET, dicastère « Bâtiments »

M. Frédéric GUILLOUD, dicastère « Bâtiments »

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Préambule

Faisant suite à l'acceptation du préavis 06-2024, le processus de mise à l'enquête a immédiatement débuté et les premiers retours du Service Techniques Intercommunal nous ont fait état que, contrairement à ce que nous avons prévu, à savoir la procédure simplifiée de mise à l'enquête soit 10 jours au pilier public, ce projet doit être soumis à l'enquête publique complète de 30 jours, avec passage à la CAMAC.

Cette procédure implique l'engagement de 2 bureaux d'ingénieurs afin d'obtenir d'une part le certificat AEA1 concernant les normes de protection incendie et d'autre part le certificat thermique de ce bâtiment. Concernant ce dernier point, il est demandé une isolation de toiture supplémentaire.

Par ailleurs, les exigences en matière d'accueil des PMR (Personnes à Mobilité Réduite) nous obligent à modifier les sanitaires prévus au rez-de-chaussée.

Les frais induits par ces modifications et exigences se résument comme suit :

- Ingénieur conseil normes AEAI : CHF 7'130.00
- Ingénieur thermicien CHF 1'400.00
- Honoraires de coordination : CHF 1'300.00
- Isolation supplémentaire de la toiture : CHF 3'330.00
- Mise en conformité PMR sanitaires rez : CHF 890.00

TOTAL BRUT : CHF 14'050.00

Arrondi - CHF 50.00

SOUS-TOTAL CHF 14'000.00

Divers et imprévus CHF 1'000.00

TOTAL NET CHF 15'000.00

Financement

Le CoDir sollicite l'autorisation de financer les coûts de ces frais supplémentaires par la trésorerie courante.

Amortissement

Ce montant de CHF 15'000.00 sera ajouté au CHF 199'483.00 du préavis 06-2024 pour être amorti sur 10 ans.

Conclusions

Fondé sur ce qui précède, le Comité directeur de l'AISGE propose au Conseil Intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

- Vu** le préavis 12/2024 (législature 2021-2026) relatif à une demande de crédit CHF 15'000.00 destiné à compléter le préavis 06-2024 suite aux exigences imprévues de la mise à l'enquête du projet d'agrandissement du « Centre des jeunes-Ados Centre AISGE » à Genolier
- Oui** le rapport de la commission des Bâtiments
- Oui** le rapport de la commission de Gestion/Finances
- Considérant** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

- I. **d'accepter** le préavis 12/2024 (législature 2021-2026) relatif à une demande de crédit CHF 15'000.00 destiné à compléter le préavis 06-2024 suite aux exigences imprévues de la mise à l'enquête du projet d'agrandissement du « Centre des jeunes-Ados Centre AISGE » à Genolier.
- II. **d'accorder** au Comité Directeur de l'AISGE un crédit de CHF 15'000.00
- III. **d'autoriser** le Comité Directeur à financer cet achat par la trésorerie courante.

Ainsi délibéré par le CoDir AISGE dans sa séance du 11 octobre 2024 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Au nom du CoDir AISGE :
La Présidente : Evelyne ROTH
La Secrétaire : Evelyne LA FERLA



Annexe : ment.

AISGE

Monsieur Eric Deldon
Route de Duillier 9
CH-1272 Genolier

Le Mont-sur-Lausanne, le 30 juillet 2024
Offre V24052-C / 2024

CHANTIER : AISGE - Agrandissement Genolier

PRIX DE VENTE H.T	Unité	Prix/unité	Prix total
Containers			
Ensemble de containers	1	57 420,00 CHF	57 420,00 CHF
Escalier extérieur acier type 1250,	1	5 170,00 CHF	5 170,00 CHF
Container sanitaire supplémentaire (rez)	1	13 120,00 CHF	13 120,00 CHF
Panneau plein	4	360,00 CHF	1 440,00 CHF
Panneau porte sans battant	1	400,00 CHF	400,00 CHF
Battant de porte 875 mm	1	440,00 CHF	440,00 CHF
Kit d'assemblage longueur 20' coupe-feu (rez)	3	990,00 CHF	2 970,00 CHF
Transport aller	8	1 430,00 CHF	11 440,00 CHF
			92 400,00 CHF
PAC air/air			
Démontage	1	340,00 CHF	340,00 CHF
PAC air/air (nouveaux appareils)	1	6 630,00 CHF	6 630,00 CHF
Matériel d'installation	1	3 800,00 CHF	3 800,00 CHF
Installation	7,5	1 700,00 CHF	12 750,00 CHF
			23 520,00 CHF
Bancs vestiaire			
Vestiaire sur banc 1990X394X1780	4	910,00 CHF	3 640,00 CHF
Livraison et montage	1	1 240,00 CHF	1 240,00 CHF
			4 880,00 CHF
Montage / Rez-de-chaussée			
Modifications sur parois et portes	1	2 880,00 CHF	2 880,00 CHF
Montage des protections anti-feu	1	4 320,00 CHF	4 320,00 CHF
			7 200,00 CHF
Montage / 1er étage			
Main d'œuvre pour mise en place	1	2 880,00 CHF	2 880,00 CHF
Main d'œuvre pour étanchéité et protection	1	2 160,00 CHF	2 160,00 CHF
Main d'œuvre pour finitions intérieures	1	1 440,00 CHF	1 440,00 CHF
Main d'œuvre pour bandeaux extérieurs	1	2 880,00 CHF	2 880,00 CHF
			9 360,00 CHF

Frais annexes

Frais de déplacement	1	840,00 CHF	840,00 CHF
Frais de déchetterie	1	1 000,00 CHF	1 000,00 CHF
Grutage sur site	1	2 200,00 CHF	2 200,00 CHF
			4 040,00 CHF

Passerelle de réception

Couvert vitré et fermé	1	7 000,00 CHF	7 000,00 CHF
Descente d'escalier couverte et fermée coté cours	1	11 400,00 CHF	11 400,00 CHF
			18 400,00 CHF

(Budget) Travaux d'électricité

Alimentation PAC air/air	1	1 000,00 CHF	1 000,00 CHF
Eclairage de secours	1	1 000,00 CHF	1 000,00 CHF
			2 000,00 CHF

Prix total BRUT H.T			161 800,00 CHF
Rabais pour arrondi H.T			300,00 CHF
PRIX TOTAL NET H.T			161 500,00 CHF

PRIX DE VENTE H.T	Unité	Prix/unité	Prix total
Plus-value pour mise en conformité			
Ensemble de containers (isolation de toiture supp.)	1		3 330,00 CHF
Container sanitaire PMR	1		600,00 CHF
Battant de porte 1000 mm PMR	1		40,00 CHF
Cadre de porte 1000 mm PMR	1		250,00 CHF
			4 220,00 CHF
Demande d'autorisations (frais d'étude ingénieur)			
Incendie (réf. CR-Conseil)	1	7 130,00 CHF	7 130,00 CHF
Thermique (réf. Vuilleumier Energie Dessin Sàrl)	1	1 400,00 CHF	1 400,00 CHF
Honoraires coordination pour étude et suivi	1	1 300,00 CHF	1 300,00 CHF
			9 830,00 CHF
Prix total BRUT H.T			14 050,00 CHF
Rabais pour arrondi H.T			50,00 CHF
PRIX TOTAL NET H.T			14 000,00 CHF

NON COMPRIS DANS CETTE OFFRE :

Fondations et travaux de raccordement au réseau de distribution :

Les fondations et alimentations sont à la charge du client, selon les indications reçues.

Electricité de chantier :

Mise à disposition par le client de l'électricité pour la durée du chantier.

Autorisations :

Toutes les autorisations nécessaires pour la construction sont à la charge du client.

Attestations :

Contrôle OIBT sera facturé séparément.

Protection incendie :

Les exigences des autorités en matière de sécurité concernant la protection contre l'incendie et l'isolation thermique sont à la charge du maître d'ouvrage. Les frais dû à ces modifications seront facturés séparément.

Raccordement EU/EC/EP :

Travaux de génie civil pour le raccordement aux collecteurs et à l'eau potable

Travaux d'électricité supplémentaires :

Ajouts de prises, système d'alarme, modification d'interrupteur, etc...

PAC air/air :

Travaux d'aménagement pour emplacement de la PAC air/air à l'extérieur du bâtiment

CONDITIONS : *

- | | |
|-------------------------------------|--|
| · Prix | TVA non comprise |
| · Paiement | 50% à la commande, solde à la livraison |
| · Délai de livraison des containers | 18 - 19 semaines à partir de la commande |
| · Validité de l'offre | sans engagement |

Les locaux sont la propriété de Boxplay jusqu'au paiement complet du bâtiment.

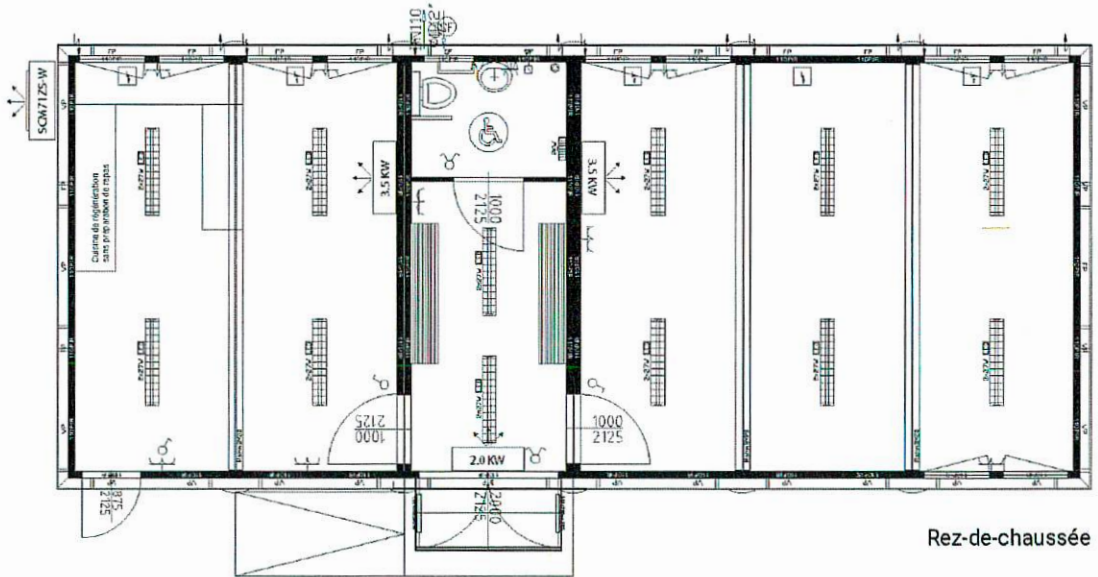
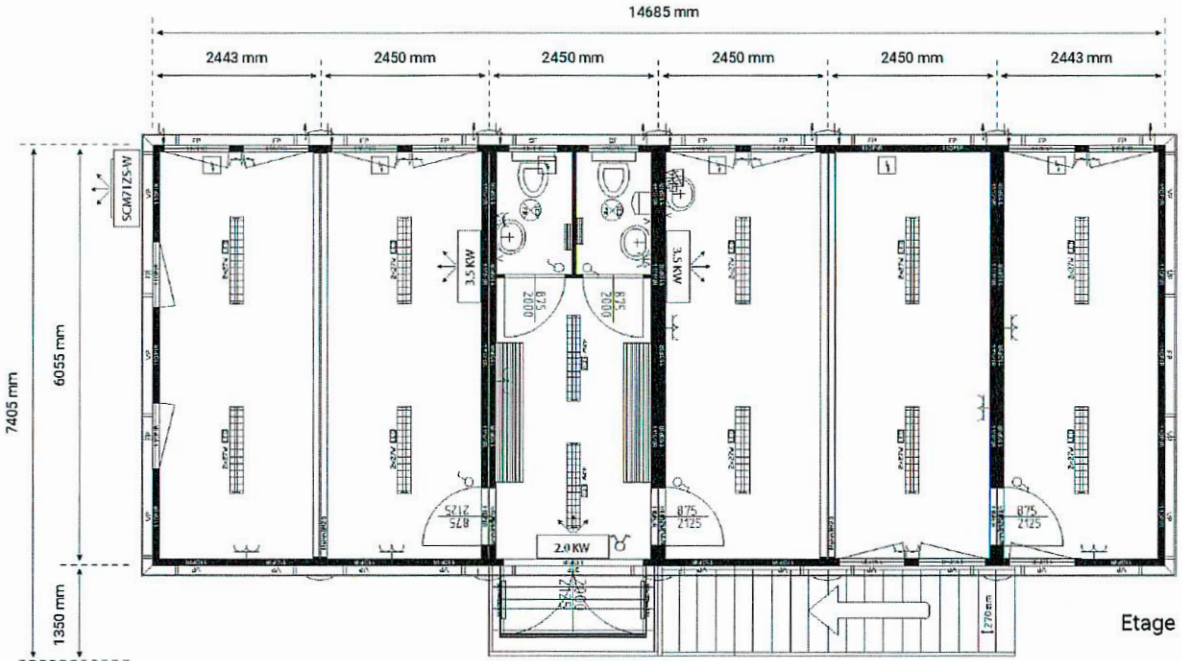
BON POUR ACCORD :

Boxplay SA



Date : _____

Signature : _____



ETUDE INCENDIE POUR DEMANDE D'AUTORISATION :

Affectations: Administratifs - Cabinets médicaux
Bâtiment de faible hauteur (<11m.)
Structures porteuses RF1

Assurance qualité de degré 1 selon la directive 11-15 de l'AEAI
Etude de protection incendie

- Phase étude du projet (SIA 33)

Collaboration avec architectes / ingénieurs / direction des travaux, pour la recherche de solutions optimales, sans séance de coordination.
Elaboration d'un concept définitif de protection incendie, selon les exigences de l'AEAI.
Rédaction du questionnaire de l'autorité compétente.

- Prestations horaires DAO (SIA 33)

Réalisation des plans de protection incendie par nos soins, avec détails constructifs et détermination des classes de matériaux (RF), par version de plans, sur base dwg de l'architecte.
Frais de copies et reliures des dossiers de protection incendie pour enquête (rédaction et plans), y compris 1 exemplaire à retourner à CR Conseils Sàrl.

- Phase d'appel d'offres (SIA 41)

Collaboration avec architectes / ingénieurs / direction des travaux, pour l'établissement des descriptifs corrects avec les exigences minimales de protection incendie intégrées, y compris participation à 1 séance de coordination chez l'architecte.

- Phase projet d'exécution (SIA 51)

Collaboration avec architectes / ingénieurs / direction des travaux, pour la mise à jour des plans d'exécution, y compris participation à 1 séance de coordination chez l'architecte.

- Phase d'exécution de l'ouvrage (SIA 52)

Participation à 2 visites/séances de chantier selon les exigences de l'AEAI. Suivi de chantier, contrôle des exigences de protection incendie par pointages, numéros de certificats AEAI, pose, fixations, positions, fonctionnement des réalisations de protection incendie.

Durée du chantier prévue: 1 mois

- Phase mise en service, achèvement (SIA 53)

Contrôles de fin d'exécution, réception des travaux, y compris participation à 1 séance de réception avec les représentants de l'autorité compétente. Création du dossier de documents utiles pour l'autorité compétente.
Rédaction de la déclaration de conformité, selon l'AEAI.

Conformément aux exigences de l'AEAI, il y aura lieu d'appliquer l'assurance qualité.

Cette exigence oblige le responsable de l'assurance qualité en protection incendie à bon nombre de tâches de planification, administratives, contrôles et tests intégraux, etc. Extrait ci-après (11-15f) : ad chiffre 5.1.4 Étendue des travaux du responsable de l'assurance qualité dans le degré 1

Prestations de base usuelles au degré 1

1. Vérifier la pertinence du problème, tel qu'il a été formulé par les propriétaires et les exploitants, et de la stratégie retenue pour le résoudre, clarifier la définition des tâches et s'assurer de la faisabilité des mesures sur le plan de la construction, de l'organisation et sur le plan juridique.
Contribuer à définir les affectations, les objectifs de protection et l'étendue du projet en ce qui concerne les mesures de protection incendie sur les plans de la construction, de l'équipement, de l'organisation et de la défense incendie.
2. Aider les propriétaires et les exploitants à mettre sur pied l'organisation du projet, à définir les tâches et les compétences des organismes chargés respectivement de planifier et d'exécuter les mesures relatives à la construction, à l'équipement, à l'organisation et à la défense incendie.
3. Concevoir un avant-projet qui tienne compte des grands objectifs et du contexte général dans lesquels il s'inscrit, et conforme aux règles de la protection incendie. Présenter, tout en évaluant leurs différentes variantes, les possibilités de mise en oeuvre des mesures de protection incendie dans l'ouvrage en question, et établir les plans de protection incendie qui serviront de base à la suite de la planification.
4. Définir le programme d'assurance qualité et analyser les lignes de force de l'assurance qualité dans le projet et sa réalisation. Élaborer le concept de sécurité incendie du chantier.
5. Contrôler au moins par sondage et rectifier les modalités d'application des plans établis par les projeteurs, compte tenu des principales interfaces et des plans de protection incendie.
6. Créer les documents qui seront communiqués à l'appui de la demande du permis de construire, y compris les éventuels plans de protection incendie. Assurer la coordination entre les intervenants et le premier interlocuteur auprès de l'autorité de protection incendie.
7. Établir ou contrôler par sondage les documents des appels d'offres qui concernent les interfaces et les règles essentielles de protection incendie. Étudier les différentes solutions proposées par les entreprises pour mettre en oeuvre les mesures de protection incendie, ainsi que les produits utilisés.
8. Définir le calendrier de la planification et de la réalisation du projet, compte tenu des délais inhérents aux procédures administratives, à la mise en service des installations, aux tests intégraux, à la correction des défauts et aux réceptions par l'organe compétent.
9. Définir les mesures d'assurance qualité, sur la base du programme d'assurance qualité et de ses grandes lignes de force. Élaborer le programme de vérification des documents de protection incendie.

10. Vérifier au moins par sondage que les obligations en matière de protection incendie ont été respectées dans les plans d'exécution et dans les plans détaillés; assurer la coordination et l'harmonisation des travaux entre les projeteurs et entre les installateurs, dans les divers métiers. Établir les preuves de protection incendie nécessaires et les demandes d'autorisation dans le domaine de la protection incendie, et les communiquer à l'autorité de protection incendie.

11. Superviser et contrôler au moins par sondage la construction, en particulier en ce qui concerne l'exécution des principales mesures de protection incendie, conformément au calendrier et aux règles de l'art, ainsi que l'emploi correct des matériaux de construction, des éléments de construction, des systèmes et des constructions reconnus par l'AEAI.

12. Organiser, planifier et exécuter les mises en service, les tests intégraux, la correction des défauts et les réceptions par l'organe compétent.
Préparer et remettre aux propriétaires les documents soumis à vérification ainsi que le carnet de suivi du bâtiment.

13. S'assurer que les propriétaires et les exploitants ont été instruits sur la maintenance et l'entretien des mesures de protection incendie prises pendant la construction, des équipements de protection incendie et des installations techniques du bâtiment, et / ou que les contrats de maintenance seront honorés.

14. Rédiger la déclaration de conformité aux règles de la protection incendie à l'intention de l'autorité de protection incendie et la signer.

Nous ne signerons pas de déclaration de conformité, pour la réception de l'ouvrage, si le suivi de chantier, selon les exigences de l'AEAI 2015 (assurance qualité 11-15), n'a pas été effectué par nos soins. Le bureau CR Conseils se réserve la possibilité de modifier son offre selon les exigences de l'autorité compétente.

Les conditions générales de CR Conseils Sàrl font partie intégrante de l'ensemble de nos offres, confirmations de commande et contrats.

ETUDE THERMIQUE POUR DEMANDE D'AUTORISATION :

Dossier pour demande d'autorisation de construire

- Bilan énergétique
- Calculs des SRE
- Plans des surfaces
- Check-liste des ponts thermiques
- Fourniture des différents formulaires énergétiques ci-rapportant

Bien que provisoires, les bâtiments doivent respecter le tableau des valeurs limites et le cercle du bruit. En cas d'adjudication, la valeur limite du toit doit être de 0.20 et les unités extérieures situées sur les plans afin de pouvoir établir le cercle du bruit.

MISE EN OEUVRE :

Ensemble de containers :

- Démontage des bandeaux extérieurs
- Démontage et séparation d'un container au rez-de-chaussée
- Modifications des parois et porte existantes pour nouvelle configuration
- Grutage du container pour travaux de génie civil sous ce dernier
- Remplacement du container « bureau » par un sanitaire (neuf)
- Modification et montage des cloisonnements anti-feu au rez-de-chaussée

- Livraison et grutage des nouveaux modules pour le 1^{er} étage
- Grutage à l'étage du module remplacé au rez-de-chaussée
- Raccordement des modules et étanchéité
- Pose des raccords d'habillage intérieurs, avec embrasure et plaques de sol

- Finitions intérieures et extérieurs
- Pose des bandeaux extérieures

- Mise en place et installation de l'escalier extérieur
- Mise en place d'une protection (couvert) sur la passerelle et la descente d'escalier

Chauffage et climatisation :

- Dégazage de l'installation existante
- Démontage et réinstallation des appareils existants (nouveaux emplacements)
- Fourniture et installation des nouveaux appareils en complément
- Pose du réseau de conduites frigorifiques
- Mise en service de l'installation complète pour les deux étages

Cuisine :

- Fourniture et pose d'une cuisine équipée au rez-de-chaussée

Travaux d'électricité : (budget)

- Alimentation de la nouvelle pompe à chaleur à l'extérieur des modules
- Mise en place d'un système d'éclairage de secours (selon les demandes)

DESCRIPTIF TECHNIQUE

4 PCE... Bungalow bureau 20' **2 PCE... Bungalow sanitaire 20'**

- Mode de construction	Monté
- Mode de construction	Monté
- Hauteur extérieure du bungalow	2800 mm
- Hauteur intérieure	2500 mm
- Cadre du toit	Cadre de toit renforcé (charges utiles optionnelles)
- Version des poteaux d'angle	Poteaux d'angle renforcés (charges utiles optionnelles)
- Construction du sol	Cadre de sol renforcé (charges utiles optionnelles)
- Hauteur sous le cadre de fenêtre	1030 mm au-dessus du bord supérieur du plancher
- Position arrivée / évacuation d'eau	Dans le panneau (encastrées)
- Coloris du conteneur	RAL 9002 blanc gris

Décor intérieur

- Décor intérieur	Voir schéma
- Décor intérieur plafond	Plaques de placoplâtre anti-incendie avec revêtement tôle semblable à RAL 9010

Isolation

- Isolation des parois	Mousse PIR 110 mm
- Isolation du plafond	Laine de verre 140 mm
- Version coupe-feu	REI30/60 groupement de toit, 1X15 plaque protection incendie
- Isolation du plancher	Mousse polyuréthane 100 mm
- Isolation de la cloison	Sans isolation

Electricité

- Branchement électrique	Avec prises CEE encastrées, avec tableau de distribution
- Electricité	CH Norme (400V/32A/5 fils)

Construction du sol

- Ecartement des passages de fourches	2050 mm
- Plancher	Plancher standard
- Revêtement de sol	ACCORD, 2 mm, R9

Équipement

6 PCE...	Renfort de panneau
11 PCE...	Fenêtre de bureau oscillo-battante avec volet roulant Dimensions extérieures de la fenêtre: 945X1200 mm Ouverture de fenêtre: 821X1076 mm Hauteur du parapet 1030 au-dessus du plancher (FOK) Vitrage isolant par gaz Triple vitrage
2 PCE...	Vasistas basculant Hauteur du parapet 1525 au-dessus du plancher (FOK) Dimensions extérieures de la fenêtre: 652 X 714 mm Ouverture de fenêtre: 590 X 528 mm Vitrage isolant par gaz Triple vitrage

- 3 PCE... Porte extérieure en acier Dimension (largeur) : 875 mm
Largeur libre de passage : 811 mm
Hauteur libre de passage : 2065 mm
S'ouvrant vers l'intérieur
- 2 PCE... Panneau porte sans battant de porte, largeur du cadre 875 mm
Hauteur libre de passage : 2065 mm
S'ouvrant vers l'extérieur

Cloisons de séparation

- 3 M Cloison intérieure Sans isolation
Panneau aggloméré, décor blanc
- 2 PCE... Porte intérieure
Dimension (largeur) : 875 mm
Largeur libre de passage : 811 mm
Hauteur libre de passage : 2065 mm

Équipement électrique

- 3 PCE... Prise électrique simple
- 10 PCE... Prise électrique double
- 5 PCE... Branchement direct
- 2 PCE... Branchement direct
350 mm au-dessus du bord supérieur du plancher (FOK)
- 4 PCE... Interrupteur
- 2 PCE... Interrupteur

Électricité pour espaces humides

- 1150 mm au-dessus du bord supérieur du plancher (FOK)

Équipement sanitaire

- 1 PCE... Lavabo céramique, 500 X 410 mm Y compris mitigeur à levier
Y compris chauffe-eau
Y compris miroir métallique Y compris porte-serviette
Y compris porte-savon
- 2 PCE... Lavabo céramique, 500 X 410 mm
Y compris robinetterie temporisée
Y compris miroir métallique
Y compris porte-serviette
Y compris porte-savon
- 1 PCE... Chauffe-eau 15 litres
- 2 PCE... Y compris WC et dévidoir de papier
- 1 PCE... Réducteur de pression 1/2"
- 1 PCE... Réducteur de pression 3/4"

Équipement de chauffage, d'aération, de refroidissement

- 3 PCE... Convecteur électrique 2 kW
- 2 PCE... Convecteur électrique 500 W

Eclairage

- 2 PCE... Plafonnier LED 8 W
- 10 PCE... Rampe néon avec diffuseur LED avec raccordement électrique et montage

Equipements supplémentaires

18 PCE...	Corniche, long morceau
36 PCE...	Console de montage de corniche
10 PCE...	Corniche, morceau de transition
4 PCE...	Corniche, coin extérieur

Matériel d'assemblage

5 GAR	Matériel d'assemblage extérieur 08'/10'/16'/20'
1 PCE...	Câble de raccordement, 32 A / 5 pôle, 1,5 lfm.
1 PCE...	Kit d'assemblage longueur 20' en version coupe-feu
2 PCE...	Matériau de raccord de porte 875 mm Hauteur libre de passage : 2065 mm

Escalier extérieur

1 PCE...	Escalier extérieur acier version pignon type 1250, variante 1, résistance maximum au sol 3 kN/m ²
----------	--

Protection contre les incendies REI30



CHAUFFAGE ET CLIMATISATION :

- Garantie Mitsubishi : 5 ans sur compresseur, 3 ans sur les pièces
- Garantie West Dry Service : 1 an sur la main-d'oeuvre fournie

Modification et agrandissement de votre système de climatisation / PAC Mitsubishi

- Unité extérieure SCM71ZS-W 1 unité
- Unité intérieure murale SKM20ZSP-W 2 unités
- Unité intérieure murale SKM35ZSP-W 2 unités
- Télécommande infrarouge 4 unités

